Georges MONTEL



Etat-civil

Né(e) le/en 30/11/1922 à Lyon (69)

Profession en 1940 : Etudiant en droit
Domicile en 1940 : Lyon (69)

Résistance

Lieux d'action : Rhône
Organisation de Résistance : Réseau Maurice - FFC

Arrestation et détention

Date d'arrestation : 14/07/1943
Lieu de détention : Bordeaux (fort du Hâ), Compiègne

Déportation

Date de déportation : 16/09/1943
Lieux : Buchenwald, Dora (21399), Lublin-Majdanek
Mort en déportation
Date de décès : 15/02/1944
Lieu de décès : Lublin-Majdanek

Commentaires

Requis pour le STO en 1943, il décide de s'y soustraire et de rejoindre l'Afrique du Nord pour continuer le combat avec les FFL du général de Gaulle. Son père, Pierre Montel est un agent du réseau d'évasion Maurice, chargé du passage des soldats démobilisés. Toutefois, au printemps 1943, la ligne est brisée du fait des coups de la répression. C'est le lieutenant de vaisseau Charles Bonnal (20621) qui signale une filière qui lui avait été indiquée par son oncle, le commandant Puymoyen. Début juillet 1943, les trois frères Montel rejoignent Toulouse et la gare Matabiau. Ils sont alors pris en charge par un guide espagnol. Il y a tout un groupe de volontaires au passage : Jean Lamothe, les frères Montel ainsi que les frères Gaillot, Jean (20649) et Pierre (20263). Le passeur sélectionne un groupe de six hommes pour un premier départ. Yves Montel n'en est pas contrairement à ses deux frères. Ainsi, après avoir gagné par le train Pau et Oloron, Georges Montel et les cinq hommes descendent individuellement dans un hôtel d'Oloron-Sainte-Marie (Basses-Pyrénées), indiqué par le guide. Dans la nuit du 13 au 14 juillet, vers minuit ce dernier vient les chercher pour le départ qui s'effectue à pied en direction de la frontière. Après une heure de marche, peu de temps avant d'emprunter un sentier de montagne, des coups de feu éclatent au milieu des aboiements de chiens. Le passeur, Gustave Del Estal, en fait agent au service de la police allemande avait donné la caravane. Georges Montel arrêté avec ses camarades est rapidement conduit à la prison du fort du Hâ à Bordeaux.

Décorations et récompenses

- Médaille de la Résistance française

Sources et bibliographie utilisées

Le Livre des 9 000 de Dora, p.1638, notice rédigée par Laurent Thiery - SHD-Caen - Arolsen Archives